



VILLE DE SAINT-MANDÉ

Le 18 avril 2014,

Le Maire

Ancien Député

PB/SC

Monsieur le Ministre,

La commune de Saint-Mandé a engagé, depuis plusieurs mois, une concertation dans la perspective de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires.

Ma responsabilité en tant que premier magistrat de la commune m'impose en effet d'anticiper et de préparer l'avenir, même si je suis opposé à cette réforme.

Le Conseil Municipal de Saint-Mandé a, d'ailleurs, voté un vœu le 18 décembre 2013, en demandant au Gouvernement l'abrogation ou le report de cette dernière, la mise en place de négociations avec les élus locaux et l'assurance de la pérennisation des aides financières.

Toutefois, je tiens à attirer votre attention sur l'intérêt que la ville porte sur le maintien du dispositif de la semaine scolaire à 4 jours, et ce dans l'hypothèse d'un régime dérogatoire qui pourrait être accordé à l'application du décret du 24 janvier 2013.

Je vous rappelle, à cet effet, que nous avons été « ville-pilote » en 2002, avec diminution des vacances scolaires.

Restant très attentif à l'évolution de ce dossier et vous remerciant par avance de la réponse qu'il vous sera possible de donner à cette requête, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.


Patrick BEAUDOUIN

Monsieur Benoît HAMON
Ministre de l'Éducation Nationale

110 rue de Grenelle
75357 Paris SP 07